



**ATTESTATION D'ASSURANCE  
RESPONSABILITÉ DÉCENNALE**  
Fonctionnant selon les règles de la capitalisation

Contrat ASSURANCE CONSTRUCTION  
des professionnels du bâtiment

SARL FROID SUD ENERGIE  
2 PLACE DE STRASBOURG  
34000 MONTPELLIER

**Attestation valable \* pour tout chantier ouvert entre le 01/01/2013 et le 31/12/2013**

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD atteste que le client SARL FROID SUD ENERGIE est assuré sous le numéro 134166822 J 001 et qui exécute des travaux de construction dans le cadre de l'activité suivante :

- 3960 CONDITION. AIR. VENTILATION\*\*\*\*\*

*Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.*

est garanti, lorsque sa responsabilité découlant des articles 1792 et 1792-2 du code civil est engagée, par un contrat conforme aux dispositions légales et réglementaires relatives à l'assurance obligatoire dans le domaine de la responsabilité décennale. Sont comprises :

- la garantie effondrement avant réception,
- la garantie de bon fonctionnement des éléments d'équipement dissociables,
- la responsabilité civile du client dans le cas où celle-ci serait engagée en qualité de sous-traitant vis à vis du locateur d'ouvrage titulaire du marché ou d'un autre sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-3 du code civil et les textes légaux ou réglementaires pris pour leur application.

Ces garanties sont accordées aux conditions complémentaires et cumulatives suivantes :

Pour des interventions sur des chantiers dont le coût total prévisionnel de construction tous corps d'état HT, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à 15 000 000 €.

Lorsque le marché du client (hors taxes) ne dépasse pas 600 000 €

Pour des travaux de technique courante, c'est-à-dire :

- des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN) ou à des règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P. (1)
- des procédés ou produits ayant fait l'objet au jour de la passation du marché :
  - d'un Agrément Technique Européen (ATE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA) ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P au jour de la passation du marché (2)
  - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable
  - d'un Pass'innovation « vert » en cours de validité

(1) Les Règles professionnelles figurant sur l'annexe 2 de la liste C2P (Commission Prévention Construction de l'Agence Qualité Construction) sont consultables sur [www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com).

(2) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'Agence Qualité Construction ([www.qualiteconstruction.com](http://www.qualiteconstruction.com)).

En dehors de l'une de ces limites, l'assuré doit déclarer le chantier concerné à son assureur.

14/12/2012

Assurances Banque Populaire IARD  
Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé  
401 380 472 RCS NIORT - Code APE 6512 Z - N° de TVA Intracommunautaire FR 15 401 380 472  
Siège Social : Chaban - 79180 CHAURAY. Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9

page 1/3



N° de client : 134166822 J MPB 001    Nom : SARL FROID SUD ENERGIE

**La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.**

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 14/12/2012  
Pour ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

**Attention :** document original, établi en un seul exemplaire.  
à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande. Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Le Président du Directoire

M. Pinheiro

14/12/2012

**Assurances Banque Populaire IARD**

Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé

401 380 477 RCS NIORT1 - Code APE 6512 Z - N° de TVA intracommunautaire: FR 15 401 380 472

Siège Social : Chaban / 9180 CHAURAY, Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9

page 2/3



SARL FROID SUD ENERGIE  
2 PLACE DE STRASBOURG  
34000 MONTPELLIER

Valable \* pour la période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Contrat Multirisque Professionnelle : 34166822 J 001

ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD atteste que le client SARL FROID SUD ENERGIE est titulaire à ce jour du contrat référencé ci-dessus pour les activités suivantes :

- FRIGORISTE
- CONDITION. AIR. VENTILATION

Se référer à l'annexe jointe avec ce document pour les activités tolérées.

Ce contrat garantit, dans la mesure des maxima ci-après indiqués, les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile qu'il peut encourir en raison des dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers.

EVENEMENTS GARANTIS	MONTANT MAXIMUM DES GARANTIES PAR SINISTRE sauf Exception
<b>RESPONSABILITE CIVILE AVANT LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX</b>	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) DONT : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dommages corporels</li><li>- Dommages matériels garantis et immatériels consécutifs y compris lors de foires, salons, expositions... en raison d'occupation de locaux à titre précaire</li></ul> EXCEPTION : <ul style="list-style-type: none"><li>- Dommages aux biens confiés survenus dans l'enceinte de l'entreprise</li><li>- Vol par les préposés</li></ul>	4 573 471 €  4 573 471 € 1 524 491 € dont 152 450 € pour les dommages immatériels  15 245 € dont 763 € pour les espèces, billets de banque, titres, pierres précieuses, perles, bijoux, métaux précieux 15 245 €

14/12/2012

Assurances Banque Populaire IARD

Entreprise régie par le code des assurances  
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé  
401 380 472 RCS NIORT - Code AIE: 8512 Z - N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472  
Siège Social : Chabon - 79160 CHAURAY Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9



FR: 4160A4 - 03/09



N° de client : 134166822 J

Nom : SARL FROID SUD ENERGIE

RESPONSABILITE CIVILE APRES LIVRAISON DE BIENS ET/OU RECEPTION DE TRAVAUX	
Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs) y compris l'intoxication alimentaire	1 524 491 € limité à 1 524 491 € par année d'assurance
Atteinte accidentelle à l'environnement : Tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels consécutifs)	152 450 € limité à 304 899 € par année d'assurance
DEFENSE DE VOS INTERETS	
- Défense	Sans limitation de somme pour notre action et application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins
- Recours	Application du barème du contrat pour les honoraires de l'avocat choisi par vos soins

**La présente attestation vaut présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peut engager ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.**

\* Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait à Niort, le 14 Décembre 2012  
Pour ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD

*Attention : document original établi en un seul exemplaire,  
à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la  
demande. Toute mention manuscrite en dehors de la  
signature est réputée non écrite.*

Le Président du Directoire

M. Pinheiro

14/12/2012

page 2/3

Assurances Banque Populaire IARD

Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé

401 380 472 RCS NIORT - Code APE 6512Z - N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472

Siège Social : Chaban / 9180 CHAURAY Adresse Postale : Chauray - BP 8410 - 79024 NIORT Cedex 9



N° de client : 134166822 J

Nom : SARL FROID SUD ENERGIE

## ANNEXE DE L'ATTESTATION D'ASSURANCE

### COMPLÉMENT SUR VOS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

#### 3960 CONDITION AIR VENTILATION :

Cette activité comprend :

- la réalisation d'installation de chauffages aérothermiques air / air ou air extrait / air neuf,
- la réalisation de Ventilations Mécaniques Contrôlées (VMC) simple ou double flux

La présente annexe est indissociable de l'attestation d'assurance éditée ce même jour et ne saurait être appréciée isolément. Ces documents valent ensemble présomption simple d'assurance pour les seules périodes indiquées et ne peuvent engager ASSURANCES BANQUE POPULAIRE IARD en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel ils se réfèrent et dont l'assuré a pris connaissance.

14/12/2012

Assurances Banque Populaire IARD

Entreprise régie par le code des assurances

Société anonyme à Directeur et Conseil de Surveillance au capital de 30 000 000 euros entièrement versé

401 360 472 RCS NIORT - Code APE 6512Z - N° de TVA intracommunautaire FR 15 401 360 472

Siège Social : Chaban / 8180 CHAURAY, Adresse Postale : Chauray - BP 3410 - 79024 NIORT Cedex 9

page 3/3